

COMPTE RENDU CGT du COMITÉ TECHNIQUE LOCAL (CTL) du 13 octobre 2021

Déclaration de boycott commune Organisations Syndicales (OS) :

Les OS ont, d'un commun accord, boycotté la première séance de ce comité technique local le 4 octobre. Nous avons joint à ce CR la déclaration réalisée à cette occasion.

Même pour cette seconde convocation et comme à notre accoutumée, la CGT a refusé de rester discuter du NRP, rappelant que ces restructurations sauvages ont été, et sont toujours, imposées sans le moindre dialogue et au détriment à la fois des agents et du service public. Le CTL examine donc en premier les points 1, 3 et 4, puis la CGT quitte la salle. Les informations NRP qui suivent sont donc limitées aux documents préparatoires répétitifs, fournis par la direction.

La direction demande à nouveau de faire des mixes présentiels/distanciels. Si initialement elle en fait la "proposition", la directrice rappelle ensuite les textes : les suppléants ne sont que "informés" de la réunion et ne prennent pas part aux débats, donc ils n'ont pas besoin d'être sur place et peuvent suivre les débats à distance. Encore une fois, il s'agit donc d'une proposition qui n'a rien d'une proposition.

1. Licenciement d'un agent contractuel Berkany : pour information

Suite à la fermeture de la trésorerie de Seltz, la direction a pris la décision de licencier l'agent qui s'y occupait du ménage. La CGT demande si l'agent a un compte personnel de formation. La direction répond que le sujet n'a pas été évoqué avec elle, mais ils lui en parleront au moment de l'entretien.

Pour le moment, le nombre d'heures n'a pas été modifié sur Haguenau. Il y a trois agents en charge du ménage. Les besoins seront réévalués si nécessaires et des heures rajoutées.

Question subsidiaire : quelle est la situation complète des agents techniques contractuels sur le département ? Ils sont 7 sur le département, 6 l'année prochaine et il y aura probablement un licenciement à Brumath. La direction nous communiquera la liste ultérieurement.

2. NRP

Rien de neuf sous le soleil : on continue le calendrier prévu sans demander l'avis des agents, sans se soucier de leur bien-être, et en affirmant le contraire parce qu'on a prévu deux ou trois réunions avec eux. On donne naissance à des usines ingérables, on en profite pour supprimer encore des postes, et on déshumanise les agents qui restent, les réduisant à des numéros et des chaises pourvues (ou non) à déplacer à volonté.

Les documents se réduisent à de l'autosatisfaction sur la mise en place des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL), et à la présentation de restructurations déjà largement entamées : ex-cellules foncières, Trésorerie Hospitalière de Bischwiller, poursuite de fusion de services, affirmations de plus grande proximité puisque des mairies demanderaient qu'on fasse de l'accueil chez elles (et cela n'a aucun lien avec la suppression des trésoreries ou SIP/SIE qui se trouvaient avant dans la commune voisine...).

Par exemple, concernant la création des SGC de Saverne, de Sélestat, de Sarre-Union et de Haguenau, dans ses dossiers de présentation, la direction déclare tout d'abord que « la création du SGC ne changera pas fondamentalement la nature des tâches réalisées par les

agents » mais rajoute dans la phrase suivante que « le degré de spécialisation sur les tâches et la ligne hiérarchique sont susceptibles d'évoluer ».

Toutes les méthodes sont bonnes pour dissimuler les conséquences délétères : changements de méthode de comptabilisation des charges de travail ; globalisation du traitement des dossiers pour cacher la quantité de travail individuelle ; abattage et apurement de listes pléthoriques, aboutissant parfois à une validation de dossiers erronés si une correction prendrait trop de temps ; management du siècle passé, largement décrié dans le privé depuis, mais dont la DGFIP s'inspire pourtant ...

3. Point sur l'accueil de proximité : pour information

Comme on le pressentait, il s'agit surtout de vantardises sur l'efficacité des MFS. Deux nouvelles ont été ouvertes et ça continue. Le nombre des MFS les fait se vanter d'une "couverture départementale relativement densifiée". Il nous est assuré que tout va bien, et que certains SIP sont très enthousiastes à l'idée d'y envoyer des agents.

La moyenne de temps de permanence est d'une demi-journée tous les quinze jours. La couverture est donc dense, mais rare. En période de pointe, certains accueils ont augmenté leur temps d'ouverture (!) à une demi-journée par semaine. Et ils appellent ça du service public de proximité.

On ne devrait plus solliciter les EDR pour aller dans les MFS, ça fait part intégrante du travail du SIP. Les SIP qui refusaient d'envoyer des agents ont été rappelés à l'ordre. Cela fait dorénavant partie des missions des agents et ils doivent donc s'en charger.

4. Questions diverses

CGT – Concours : dans le Bas-Rhin, il y a une habitude d'inégalité de traitement selon les candidats. Certains sont seuls à table, d'autres ont un vis-à-vis. Nous demandons à ce que tous les agents puissent concourir dans des conditions décentes, chacun à sa table pour éviter les vibrations et mouvements, sans vis-à-vis. La direction est surprise de notre remarque et n'était pas au courant : ils vont se renseigner et tiennent à s'assurer que tout le monde compose dans les mêmes conditions.

CGT – Transfrontaliers : comment va être géré le surplus de travail engendré par la suspension de la convention franco-luxembourgeoise appliquée pour la première fois sur l'IR 2020 ? Il y a très peu de frontaliers concernés dans notre département. En revanche, le 57 et le 54 sont submergés. Le 67 va leur "prêter" les 3 agents contractuels jusqu'ici affectés au fonds de solidarité jusqu'à février au plus tard. Ils ont commencé leur formation et seront encadrés par Mme SIMEON-GERVAIS.

Solidaires – Accueil : suite aux difficultés (pourtant récurrentes), la direction a engagé un vigile (ponctuel) pour gérer le flux et l'hostilité de certains contribuables.

Vos représentants en CTL

Nioucha PERAT / Yves DIVINÉ

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex

06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52

<https://67.cgtfinancespubliques.fr/> – cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr